



Mairie de Florimont

CONSEIL MUNICIPAL N°2 du 30 juin 2020

Résumé condensé

Secrétaire de séance : Céline HANSEN

➤ **Membres présents**

Messieurs : Emmanuel GIROS, Bernard JOBIN, Alain HOFF, André JOBIN, Jonathan CERAUDO, Alain ROUSSEL

Mesdames : Sophie PHILIPPE, Céline HANSEN, Catherine RISSLER, Guylaine PERRIER

Présence de : Catherine LINOSSIER, secrétaire de mairie

➤ **Membre absent excusé**

Monsieur Arnaud SOMMER, a donné pouvoir au Maire

➤ **Invité**

Monsieur Frédéric ROUSSE, Vice-Président du Conseil Départemental du Territoire de Belfort



1. Attribution des délégations des adjoints

➤ **1^{er} adjoint :**

- Décisions concernant la gestion et la conservation de la forêt
- Sécurité, incendie et commission de sécurité des établissements accueillant du public
- Relations avec les fédérations de pêche et chasse
- Travaux et voirie communale
- Gérer et ordonnancer les dépenses en cas d'absence du maire et du 3^{ème} adjoint

➤ **2^{ème} adjoint :**

- Enseignement, affaires scolaires, RPI, liaison avec les administrations, les directrices et les élus des communes membres du RPI
- Accueil du périscolaire
- Politique sociale et de la famille : handicap et accessibilité, politique du 3^{ème} âge

➤ **3^{ème} adjoint :**

- Élaboration et suivi du budget
- Gestion des revenus et ordonnancement des dépenses en cas d'absence du Maire
- Présidence de la commission des appels d'offres et ouverture des plis en cas d'absence du Maire
- Développement et attractivité du village
- Gestion des travaux sur la commune

2. Attribution d'une délégation de fonction à un conseiller municipal

Il est donné délégation à un conseiller municipal, pour remplir les fonctions suivantes :

- Suppléant du 2^{ème} adjoint
- Relations avec les associations
- Fêtes et cérémonies
- Gestion salle polyvalente
- Promotion de la commune : gestion du site internet de la commune

3. Indemnités des élus

Signature des arrêtés de délégations

4. Autorisation générale de poursuites donnée à la trésorière

Autorisation donnée à la trésorière pour engager des poursuites à l'encontre des personnes redevables de créances pour la commune

5. Organisation des commissions communales : désignation des membres

- Budget - finances : Emmanuel GIROS, Sophie PHILIPPE, Jonathan CERAUDO, Guilaine PERRIER
- Travaux : André JOBIN, Alain HOFF, Jonathan CERAUDO, Bernard JOBIN
- Bois et forêts : André JOBIN, Emmanuel GIROS, Alain HOFF, Bernard JOBIN
- Animations et fêtes : Céline HANSEN, Emmanuel GIROS, André JOBIN, Alain HOFF
- Fleurissement : Sophie PHILIPPE, Céline HANSEN, Catherine RISSLER
- Écoles : Catherine RISSLER, Guilaine PERRIER, Céline HANSEN
- Sécurité incendie : André JOBIN, Jonathan CERAUDO, Alain HOFF
- Révision listes électorales : Sophie PHILIPPE, André JOBIN
- Développement durable : Guilaine PERRIER, Céline HANSEN, Sophie PHILIPPE, Alain ROUSSEL
- Valorisation du domaine agricole : Céline HANSEN, Guilaine PERRIER, Emmanuel GIROS, Alain HOFF, Sophie PHILIPPE, Arnaud SOMMER
- Impôts : Sophie PHILIPPE et membres tirés au sort
- SIAGEP : Céline HANSEN, Guilaine PERRIER
- Société publique locale crée par la CCST-SPL : Sophie PHILIPPE, Emmanuel GIROS

- Défense nationale : Pierre SAXER, Alain HOFF

- Fourrière animale : André JOBIN, Guilaine PERRIER
- SDIS : André JOBIN, Jonathan CERAUDO
- Natura 2000 : Sophie PHILIPPE, Catherine RISSLER

6. Désignation d'un correspondant défense

Messieurs HOFF et SAXER désignés correspondants défense

7. Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Le conseil propose une liste de 24 personnes, celle-ci sera transmise au centre des impôts.

La CCID se réunit sous la présidence du maire une fois par an pour donner son avis sur la modification de la valeur locative en fonction des habitations de référence qui servent à déterminer la valeur locative des biens imposables

8. Désignation d'un délégué pour siéger au comité syndical de Territoire d'Énergie 90

Madame Céline HANSEN, conseillère municipale est désignée

9. Désignation d'un représentant à la société publique locale Sud Immobilier (SPL)

Madame le Maire est désignée

10. Adhésion à la compétence du Centre de Gestion pour le contrôle des aires de jeux

Compétence pour le contrôle des aires de jeux

Cotisation de 50€/an et par aire de jeu

- Contrôle visuel une année sur deux pour un constat d'usure
- Contrôle stabilité et solidité
- Affichage d'une vignette sur chaque agrès une fois le contrôle terminé
- Fourniture d'un rapport annuel de visite

Accord à l'unanimité

11. Renouvellement de la convention du transport scolaire



Proposition de reconduire la convention pour un an avec la société LK Tour (actuel transporteur) soit jusqu'au 2 juillet 2021.

Augmentation de 2,48% pour l'année 2020/2021.

LK Tour demande une compensation financière à hauteur de 50% pour la période COVID.

Le conseil demande un état financier avant de se prononcer sur la suite à donner.

12. Commune forestière : Contribution Volontaire Obligatoire 2020

France Bois Forêt accompagne les opérateurs de la filière bois, elle finance des actions dans l'innovation et la promotion technique.

Les communes cotisent à hauteur de 0,50% des recettes de vente de bois. En 2019 : 243.55€

13. Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien

CDD renouvelé du 1^{er} avril au 30 septembre 2020, contrat à temps non complet de 40h mensuelles

Il est prévu de créer une fiche de poste ainsi qu'un protocole de nettoyage

14. Titularisation de l'employé communal

L'employé communal doit effectuer une année de stage avant d'être titularisé

Madame le Maire s'abstient pour le vote

Accord pour la titularisation à l'unanimité

15. Groupement de commandes pour le sel de déneigement

Monsieur le Vice-Président du conseil départemental du Territoire de Belfort propose un groupement de communes pour l'achat de sel de déneigement, ce qui permet de bénéficier de tarifs avantageux.

Le conseil vote à l'unanimité pour signer la convention

QUESTIONS DIVERSES

- La fibre arrive dans les quartiers (celle-ci a été obtenue gratuitement par le département)

Le Vice-Président du conseil départemental se rend au comité de pilotage et nous donnera les délais ultérieurement

- Concours fleurissement

Pas de concours cette année suite à l'épidémie de COVID, mais visite du jury le 21 juillet 2020 pour donner des conseils.

A la suite de la fleur accordée à notre commune, 4 panneaux 1^{ère} fleur ont été installés aux entrées du village.

Coût des panneaux : 361,28€. Le département a décerné un prix à la commune de 350€.

